

NOUVEAU DANS CE BULLETIN

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- Modification des prix de certains articles d'EMFM
- Mise à jour de la Trousse de soumission des demandes de paiement pour équipement médical et fournitures médicales
- Changements apportés aux grilles tarifaires des articles d'EMFM

ÉQUIPEMENTS ET FOURNITURES

RESPIRATOIRES

- Recommandations des inhalothérapeutes autorisés (Inh.) / thérapeutes respiratoires autorisés (TRA) acceptées par le Programme des SSNA

SOINS PERSONNELS

- Couverture des lits d'hôpital et nouveau formulaire d'évaluation

CHAUSSURES

- Augmentation du prix des orthèses plantaires sur mesure

OXYGÉNOTHÉRAPIE

- Changement de nom pour l'article E-z wrap
- Nouvelle couverture pour l'article débitmètre à faible débit, location
- Nouvelles lignes directrices suggérées pour le remplacement du raccord et de l'adaptateur à oxygène

RAPPELS

- Évaluation des demandes d'autorisation préalable urgentes
- Site Web et description des services en ligne
- Correction d'une demande de paiement
- Soumission de chèques à Express Scripts Canada
- Confirmation des adresses des clients du Programme des SSNA
- Messages sur le relevé des demandes de paiement pour équipement médical et fournitures médicales

NOUVEAU DANS CE BULLETIN

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Modification des prix de certains articles d'EMFM

Le prix unitaire de certains articles des catégories suivantes a changé.

- Équipement et fournitures d'audiologie
- Équipement et fournitures de mobilité
- Équipement et fournitures d'oxygénothérapie
- Équipement et fournitures de soins personnels

Les nouveaux prix s'appliquent aux articles dont la date de service coïncide avec la date d'entrée en vigueur des prix ou est postérieure à cette date.

Les nouvelles grilles tarifaires des articles d'EMFM sont accessibles sur le site Web d'Express Scripts Canada destiné aux fournisseurs et aux clients du Programme des SSNA en cliquant sur l'hyperlien ou en suivant le chemin d'accès nihb-ssna.express-scripts.ca/fr > fournisseur > équipement médical et fournitures médicales > grilles tarifaires.

Mise à jour de la Trousse de soumission des demandes de paiement pour équipement médical et fournitures médicales

Les sections ci-dessous qui figurent dans la Trousse de soumission des demandes de paiement pour EMFM ont été modifiées ou ajoutées.

- Section 4.3 – Personnes non admissibles aux services offerts dans le cadre du Programme des SSNA
- Section 5 – Processus habituel de soumission des demandes de paiement
- Section 5.1.6 – Soumission d'une demande de paiement pour location d'articles

La trousse précise les modalités relatives à la soumission des demandes de paiement et comprend des renseignements détaillés sur le processus d'autorisation préalable et sur le rôle et les responsabilités du fournisseur d'équipement médical et de fournitures médicales dans le cadre du Programme des SSNA.

Pour obtenir plus de renseignements, les fournisseurs peuvent consulter le site Web d'Express Scripts Canada destiné aux fournisseurs et aux clients du Programme des SSNA en cliquant sur l'hyperlien ou en suivant le chemin d'accès nihb-ssna.express-scripts.ca/fr > fournisseur > équipement médical et fournitures médicales > trousse de soumission des demandes de paiement.

Changements apportés aux grilles tarifaires des articles d'EMFM

Tous les changements apportés aux grilles tarifaires des articles d'EMFM sur le site Web d'Express Scripts Canada destiné aux fournisseurs et aux clients du Programme des SSNA figuront en **GRAS**, et ce jusqu'à la publication du prochain bulletin trimestriel destiné aux fournisseurs d'EMFM.

Les nouvelles grilles tarifaires des articles d'EMFM sont accessibles sur le site Web d'Express Scripts Canada destiné aux fournisseurs et aux clients du Programme des SSNA en cliquant sur l'hyperlien ou en suivant le chemin d'accès nihb-ssna.express-scripts.ca/fr > fournisseur > équipement médical et fournitures médicales > grilles tarifaires.

ÉQUIPEMENTS ET FOURNITURES RESPIRATOIRES

Recommandations des inhalothérapeutes autorisés (Inh.) / thérapeutes respiratoires autorisés (TRA) acceptées par le Programme des SSNA

Depuis le 9 août 2023, les Inh./TRA peuvent recommander certains articles d'EMFM dans le cadre du Programme des SSNA qui figurent sur les listes des prestations des équipements et fournitures respiratoires, d'oxygénothérapie, de soins personnels et de communication.

Pour obtenir la liste complète des articles que les Inh./TRA peuvent recommander, les fournisseurs peuvent consulter le document Guide et listes des prestations d'équipement médical et de fournitures médicales en cliquant sur l'hyperlien ou en suivant le chemin d'accès canada.ca/ssna-equipement-medical-fournitures-medicales > guide et listes des prestations d'équipement médical et de fournitures médicales.

SOINS PERSONNELS

Couverture des lits d'hôpital et nouveau formulaire d'évaluation

Les lits d'hôpital et les fournitures connexes sont considérés comme des articles à usage restreint. Les lits d'hôpital peuvent faire l'objet d'une demande de paiement avec ou sans barres d'appui, selon les besoins du client.

Code de l'article	Nom de l'article
99401382	Lit d'hôpital électrique
99401383	Lit d'hôpital électrique – bariatrique
99401125	Lit d'hôpital électrique avec barres d'appui
99401126	Lit d'hôpital électrique avec barres d'appui – bariatrique
99401384	Barres d'appui pour lit d'hôpital (paire)
99401128	Matelas régulier

99401130	Matelas antiescarres
99401129	Matelas pour lit bariatrique
99401131	Matelas antiescarres pour lit bariatrique
99400314	Surmatelas non électrique
99401132	Surmatelas électrique
99401136	Lit d'hôpital électrique avec barres d'appui – location
99401385	Matelas pour lit d'hôpital – location

Pour en savoir davantage sur les articles couverts, les exigences relatives aux fournisseurs ou aux prescripteurs, les lignes directrices sur la fréquence et les critères de couverture, les fournisseurs peuvent consulter la section **9.0 – Soins personnels** du document Guide et listes des prestations d'équipement médical et fournitures médicales accessible en cliquant sur l'hyperlien ou en suivant le chemin d'accès canada.ca/ssna-equipement-medical-fournitures-medicales > guide et liste des prestations d'équipement médical et de fournitures médicales > 9.0 soins personnels.

De plus, un nouveau formulaire d'évaluation pour les lits d'hôpital et les matelas est accessible sur le site Web d'Express Scripts Canada destiné aux fournisseurs et aux clients du Programme des SSNA en cliquant sur l'hyperlien ou en suivant le chemin d'accès nihb-ssna.express-scripts.ca/fr > fournisseur > équipement médical et fournitures médicales > formulaires. Le formulaire d'évaluation devient une ordonnance valide lorsqu'il est rempli par le professionnel qui prescrit ou recommande l'article et que celui-ci est reconnu par le Programme des SSNA (médecin, infirmière praticienne, ergothérapeute, physiothérapeute, infirmière autorisée en soins à domicile).

CHAUSSURES

Augmentation du prix des orthèses plantaires sur mesure

Le prix d'une paire d'orthèses plantaires sur mesure (code 99400624) a augmenté à 525 \$. Les nouveaux prix s'appliquent aux articles dont la date de service coïncide avec la date d'entrée en vigueur des prix ou est postérieure à celle-ci.

Les nouvelles grilles tarifaires des articles d'EMFM sont accessibles sur le site Web d'Express Scripts Canada destiné aux fournisseurs et aux clients du Programme des SSNA en cliquant sur l'hyperlien ou en suivant le chemin d'accès nihb-ssna.express-scripts.ca/fr > fournisseur > équipement médical et fournitures médicales > grilles tarifaires.

OXYGÉNOTHÉRAPIE

Changement de nom pour l'article E-z wrap

Depuis le 21 juillet 2023, le nom de l'article E-z wrap (code 99400235) a été remplacé par coussinets auriculaires pour tubulures d'oxygène.

Les fournisseurs peuvent obtenir des renseignements détaillés dans la section **5.0 – Oxygénothérapie** du document Guide et listes des prestations d'équipement médical et fournitures médicales accessible en cliquant sur l'hyperlien ou en suivant le chemin d'accès canada.ca/ssna-equipement-medical-fournitures-medicales > guide et liste des prestations d'équipement médical et de fournitures médicales > 5.0 oxygénothérapie.

Nouvelle couverture pour l'article débitmètre à faible débit, location

Depuis le 21 juillet 2023, le Programme des SSNA couvre la location du débitmètre à faible débit (code 99400244) en tant qu'article à usage restreint.

Les fournisseurs peuvent obtenir des renseignements détaillés dans la section **5.0 – Oxygénothérapie** du document Guide et listes des prestations d'équipement médical et fournitures médicales accessible en cliquant sur l'hyperlien ou en suivant le chemin d'accès canada.ca/ssna-equipement-medical-fournitures-medicales > guide et liste des prestations d'équipement médical et de fournitures médicales > 5.0 oxygénothérapie.

Nouvelles lignes directrices suggérées pour le remplacement du raccord et de l'adaptateur à oxygène

Depuis le 21 juillet 2023, les lignes directrices suggérées pour le remplacement du raccord et de l'adaptateur à oxygène (code 99400207) sont de 6 articles par année.

Les fournisseurs peuvent obtenir des renseignements détaillés dans la section **5.0 – Oxygénothérapie** du document Guide et listes des prestations d'équipement médical et fournitures médicales accessible en cliquant sur l'hyperlien ou en suivant le chemin d'accès canada.ca/ssna-equipement-medical-fournitures-medicales > guide et liste des prestations d'équipement médical et de fournitures médicales > 5.0 oxygénothérapie.

RAPPELS

Évaluation des demandes d'autorisation préalable urgentes

Le Programme des SSNA vérifie les demandes d'autorisation préalable afin de prioriser celles qui sont urgentes. Les articles faisant partie des catégories ci-dessous sont considérés comme hautement prioritaires et les demandes relatives à ces articles pourraient être traitées en urgence :

- Articles requis pour les soins palliatifs ou un congé imminent de l'hôpital
- Moniteur/ventilateur d'oxygène ou d'apnée
- Nouvelle stomie
- Première demande relative aux soins de plaies

Il est demandé aux fournisseurs de cocher la case Urgent seulement lorsque cela est nécessaire (besoin urgent sur le plan médical).

Les fournisseurs doivent tenir compte des catégories ci-dessus lorsqu'ils présentent une demande urgente et indiquer la raison de l'urgence sur le formulaire d'autorisation préalable. Le Programme

des SSNA traitera toutes les autres demandes selon l'ordre de réception.

Les fournisseurs peuvent obtenir des renseignements détaillés dans la section **1.0 – Politiques générales** du document Guide et listes des prestations d'équipement médical et fournitures médicales accessible en cliquant sur l'hyperlien ou en suivant le chemin d'accès canada.ca/ssna-equipement-medical-fournitures-medicales > guide et liste des prestations d'équipement médical et de fournitures médicales > 1.0 politiques générales.

Site Web et description des services en ligne

Afin de mieux servir les fournisseurs, Express Scripts Canada gère le site Web destiné aux fournisseurs et aux clients du Programme des SSNA (nihb-ssna.express-scripts.ca/fr) dans lequel les fournisseurs peuvent créer un compte pour accéder aux services. Les fournisseurs peuvent utiliser leur compte pour effectuer ce qui suit.

- Soumettre des documents relatifs à l'inscription
- Soumettre des demandes d'autorisation préalable
- Consulter l'état des demandes d'autorisation préalable
- Mettre à jour leurs coordonnées
- Consulter leurs relevés des demandes de paiement
- Soumettre des demandes de paiement aux fins de traitement
- Consulter l'historique des demandes de paiement
- Demander une mise à jour des renseignements sur le dépôt direct
- Accéder à leur ID de fournisseur, une fois leur demande d'inscription approuvée

Par ailleurs, les fournisseurs peuvent consulter les alertes et avoir accès aux formulaires à l'adresse nihb-ssna.express-scripts.ca/fr. Pour en savoir davantage, ils peuvent communiquer avec le Centre d'appels d'Express Scripts Canada pour le Programme des SSNA au 1 888 511-4666.

Correction d'une demande de paiement

Le relevé des demandes de paiement pour équipement médical et fournitures médicales fournit des renseignements détaillés sur les demandes qui ont été soumises, y compris sur les codes de réponse qui expliquent les motifs pour lesquels une demande de paiement a été refusée.

Les demandes de paiement rejetées à la suite d'erreurs administratives (p. ex., numéro d'article ou numéro d'autorisation préalable incorrects) peuvent être soumises de nouveau une fois corrigées. Les fournisseurs doivent apporter les corrections directement sur le relevé des demandes de paiement et faire parvenir le relevé corrigé à Express Scripts Canada dans les douze (12) mois qui suivent la date de service.

Remarque : Pour apporter une correction à un relevé de demandes de paiement, le fournisseur doit rayer les renseignements erronés, puis inscrire les renseignements appropriés. NE PAS EFFACER les renseignements initiaux du relevé et NE PAS METTRE de liquide correcteur sur ces renseignements.

Il est rappelé aux fournisseurs que les renseignements figurant sur la demande de paiement doivent correspondre à ceux indiqués dans la lettre de confirmation de l'autorisation préalable. Les fournisseurs d'équipement médical et de fournitures médicales qui veulent faire modifier une autorisation préalable doivent communiquer avec le bureau régional du Programme des SSNA avant de soumettre de nouveau la demande de paiement à Express Scripts Canada.

Soumission de chèques à Express Scripts Canada

Les fournisseurs doivent libeller leur chèque à l'ordre de ESI Canada – NIHB. Un chèque libellé au mauvais destinataire entraîne un retard de traitement et la fermeture du dossier. Les chèques doivent être envoyés à Express Scripts Canada, Service des finances, 5770, rue Hurontario, 10^e étage, Mississauga, ON L5R 3G5.

Confirmation des adresses des clients du Programme des SSNA

Afin que les clients du Programme des SSNA reçoivent leurs documents à la bonne adresse, les fournisseurs doivent confirmer l'adresse des clients avant de soumettre des demandes de paiement et des formulaires d'autorisation préalable.

Messages sur le relevé des demandes de paiement pour équipement médical et fournitures médicales

Pour obtenir une explication détaillée des messages sur le relevé des demandes de paiement, les fournisseurs peuvent consulter la section **7.3 – Messages et explications relatifs aux demandes soumises manuellement** de la Trousse de soumission des demandes de paiement pour médicaments sur le site Web d'Express Scripts Canada destiné aux fournisseurs et aux clients du Programme des SSNA, en cliquant sur l'hyperlien ou en suivant le chemin d'accès nihb-ssna.express-scripts.ca > [français](#) > [fournisseur](#) > [médicaments](#) > [trousses de soumission des demandes de paiement](#).

COORDONNÉES DU PROGRAMME DES SSNA ET D'EXPRESS SCRIPTS CANADA

EXPRESS SCRIPTS CANADA

Centre d'appels d'Express Scripts Canada pour le Programme des SSNA

Veillez avoir votre numéro de fournisseur sous la main.

Questions et réinitialisation du mot de passe
1 888 511-4666

Heures d'ouverture prolongées – Services d'EMFM

Du lundi au vendredi,
de 6 h 30 à 20 h 30, heure de l'Est,
à l'exclusion des jours fériés.

Demandes de paiement pour EMFM

Soumettez les demandes de paiement en ligne au moyen
de votre compte Web du Programme des SSNA :

nihb-ssna.express-scripts.ca/fr > ouvrir une session

Postez les demandes de paiement à l'adresse suivante :

Express Scripts Canada
Demandes de paiement pour EMFM –
Programme des SSNA
C.P. 1365, Succursale K
Toronto, ON M4P 3J4

Service des relations avec les fournisseurs

*Chaque établissement d'EMFM doit être inscrit au
Programme des SSNA et disposer de son propre numéro
d'identification avant de pouvoir offrir des services.*

Pour obtenir plus de renseignements, consultez la
section ci-dessous et l'encadré au bas de la page.

Inscription au Programme des SSNA

Inscription en ligne :

nihb-ssna.express-scripts.ca/fr > fournisseur > inscription

Pour obtenir plus de renseignements, consultez l'encadré
au bas de la page.

PROGRAMME DES SSNA – SERVICES D'EMFM

Bureaux régionaux de Services aux Autochtones Canada

DEMANDES D'AUTORISATION PRÉALABLE / DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Alberta	1 800 232-7301
	Télécopieur : 1 833 897-5805
Provinces de l'Atlantique (NB, NS, NL, PE)	1 902 932-1523
	1 800 565-3294
	Télécopieur : 1 866 963-7700
Colombie-Britannique :	
Membres des Premières Nations vivant en Colombie-Britannique :	
contactez le service d'assistance de la Régie de la santé des Premières Nations (RSPN)	1 855 550-5454
	Télécopieur : 1 800 299-9222
Membres des Premières Nations non-résidents de la Colombie-Britannique et Inuits qui sont clients du Programme des SSNA :	
contactez le Programme des SSNA	1 800 232-7301
	Télécopieur : 1 833 897-5805
Manitoba	1 800 665-8507
	Télécopieur (Winnipeg) : 1 204 984-3484
	Télécopieur : 1 800 289-5899
Région du Nord (NU, NT, YT)	1 888 332-9222
	Télécopieur : 1 800 949-2718
Ontario	1 800 881-3921
	Télécopieur : 1 800 806-6662
Québec	1 514 283-1575
	1 877 483-1575
	Télécopieur (Montréal) : 1 514 283-7762
	Télécopieur : 1 855 244-4470
Saskatchewan	1 866 885-3933
	Télécopieur : 1 306 780-7741

Trousse d'inscription au Programme des SSNA et autres documents à l'intention des fournisseurs d'équipement médical et fournitures médicales

Téléchargez les formulaires à partir du site Web d'Express Scripts Canada destiné aux fournisseurs et aux clients du Programme des SSNA en cliquant sur l'hyperlien ou en suivant le chemin d'accès nihb-ssna.express-scripts.ca/fr > fournisseur > équipement médical et fournitures médicales > formulaires ou communiquez avec le Centre d'appels d'Express Scripts Canada pour le Programme des SSNA au 1 888 511-4666.

Certains formulaires peuvent être soumis en ligne au moyen du compte Web en cliquant sur l'hyperlien ou en suivant le chemin d'accès nihb-ssna.express-scripts.ca/fr > ouvrir une session.

Vous pouvez également les soumettre par **télécopieur** au numéro 1 855 622-0669 ou par la **poste** à l'adresse :

Express Scripts Canada
Service des relations avec les fournisseurs
5770, rue Hurontario, 10^e étage
Mississauga, ON L5R 3G5